Lettre de D'Alembert à Vicq d'Azyr, 19 septembre 1777

Expéditieur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Vicq d'Azyr, 19 septembre 1777, 1777-09-19

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/16

Informations sur le contenu de la lettre

Incipit… je vous prie d'assurer votre illustre et respectable société du zèle avec lequel je répondrai à la confiance dont elle m'honore…
RésuméDit qu'il écrira au roi de Prusse pour obtenir les éclaircissements qu'on lui demande. Assure la Société [royale de médecine] de son zèle.
Justification de la datationvoir l. suivante à Fréd. II. Vicq d'Azyr est secrétaire de la Société royale de médecine.
Numéro inventaire77.30
Identifiant1933
NumPappas1629

Présentation

Sous-titre1629
Date1777-09-19
Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreNon renseigné
Lieu d'expéditionParis
DestinataireVicq d'Azyr
Lieu de destinationParis
Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais
Sourcecat. vente Charavay 666, avril 1945, n°19217 : autogr., 1p.
Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarquesvoir l. suivante à Fréd. II. Vicq d'Azyr est secrétaire de la Société royale de médecine.
Auteur(s) de l'analysevoir l. suivante à Fréd. II. Vicq d'Azyr est secrétaire de la Société royale de médecine.
Notice créée par Irène Passeron Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/dalembert/items/show/16?context=pdf

Pappas 1629

IMPRIMERIE BONNATOUS
LAVAUR (Tarn)
S. G. L. Blaise

P 110, 12

Bulletin d'Autographes à Prix Marqués

99me Année. N° 866 Avril 1943

LETTRES AUTOGRAPHES

ET

DOCUMENTS HISTORIQUES

MAISON JACQUES, ÉTIENNE
ET
Noël CHARAVAY
Fondée en 1830
Dirigée par
Michel CARTAINO
Docteur en Droit
Expert en autographes
3, rue de Furstenberg, Paris

ACHAT DE COLLECTIONS D'AUTOGRAPHES AU COMPTANT
ÉCHANGES, COMMISSIONS AUX VENTES
VENTES PUBLIQUES ET A L'AMIABLE
RÉDACTION DE CATALOGUES : DOCUMENTS ET AUTOGRAPHES
VÉRIFICATION DE PIÈCES ET CERTIFICATS
D'AUTHENTICITÉ

L'Authenticité des Autographes est garantie

Ses Catalogues à prix marqués et de ventes aux enchères seront envoyés régulièrement aux personnes qui voudront bien nous en faire la demande. — Les ventes sont faites au comptant et les envois effectués contre remboursement.

19 septembre 1772

se termine par une piquante remarque sur l'activité des bureaux administra[illegible] « qui cherchent à allonger l'échange conformément à l'usage où ils sont [illegible] mettre beaucoup de prix aux bagatelles et de traiter légèrement les gra[illegible] affaires ».

19216 **ALBERT DE RIONS** (François-Hector, comte), célèbre marin, qui s[illegible] avec éclat dans les guerres d'Amérique, né à Avignon. — P. a. s.: Toul[illegible] 8 juin 1788. 1 p. in-4, tête imprimée. *Rare.* 171

Ordre adressé à M. Marin, sous-lieutenant, qui devait être amiral [illegible] ans plus tard à la Révolution.

19217 **ALEMBERT** (Jean Leron d'), illustre savant et écrivain, un des pr[illegible] princes auteurs de l'Encyclopédie, de l'Académie Française (1717-1783). — [illegible] a. s. Paris, 19 septembre 1777. 1 p. in-4. 150

Très belle lettre dans laquelle d'Alembert informe son correspondant [illegible] écrira au Roi de Prusse pour obtenir les éclaircissements nécessaires [illegible] ajoute : « Je vous prie d'assurer votre illustre et respectable société [illegible] s'agit très probablement de l'Académie) du zèle avec lequel je répondr[illegible] la confiance dont elle m'honore et du désir que j'ai de pouvoir rend[illegible] l'humanité un si important service ».

Des recherches entreprises sur le destinataire de cette lettre pourraient [illegible] donner une bien plus grande valeur.

19218 **ALEXANDRE II**, empereur de Russie. — L. a. avec la souscription: [illegible] 2 p. in-4 en russe. 171

Belle pièce.

19219 **ALINA D'ELDIR**, sultane indienne, Alina veut dire : *Source Divin*[illegible] d'Eldir, *Sanctuaire du Cœur*; elle est un héros de célébrité comme sultane [illegible] hale sous le Ier Empire. — P. a. s.; 1 p. in-fol., cachet de cire. 171

Curieux récit d'une visite à la princesse de Lamballe, à l'Hôtel de l[illegible] théâtre. — « ...Aux deux extrémités du sopha de la Princesse deux [illegible] énormes repoussoirs majestueusement... Il semblait que son âme s'élevât [illegible] régions célestes, elle était à mes yeux semblable au papillon doré qu[illegible] détache de son enveloppe pour étaler ses ailes d'azur dans l'immensité...

19220 **AMERIQUE**. Lettre de M. C., professeur à l'École militaire de W[illegible] Point, à son ami Gerneau, à Paris; 17 novembre 1816. 3 p. in-4. [illegible]

Il raconte qu'il a eu quelques difficultés à s'établir ; il se trouve « tenant parfaitement heureux, situation honorable, liberté la plus entière, [illegible] de vivre à la campagne... « Si tu voyais ma résidence ! un plateau [illegible] d'où l'on découvre dans les deux sens à plus de 6 lieues, une [illegible] magnifique, animée par la navigation active qui s'y fait... les Rochers [illegible] haux sur lesquels les arbres s'étagent en amphithéâtre, des cascade[illegible] jours fraîches, des vallées profondes, en un mot tout ce qu'on peut imag[illegible] de plus romantique... Ce lieu, où je me promets tant de bonheur est [illegible] Point, à 20 lieues de New-York. »

19221 **AMPERE** (Jean-Jacques), célèbre littérateur et érudit, membre de l'Ac[illegible] Française, ami de Madame Récamier. — L. a. s. au Ministre de l'Instruc[illegible] publique, 23 juin 1837. 1 p. in-4. [illegible]

Il accepte une invitation.

19222 **ANDRIEUX** (François-Jean) (1759-1833), littérateur, disciple de V[illegible] — L. a. s. à M. de Lesa, 23 juin (1821). 1 p. in-8.

Il lui adresse un billet pour une séance (de l'Académie).

19223 **ANGERVILLIERS** (Pimpet-Nicolas Barres, seigneur d'), homme d'E[illegible] occupa le ministère de la guerre de 1728 à 1740 et se fit remarquer [illegible] capacité, au dire de Saint-Simon. — 18 l. a. s. à MM. de Chalumeaux, de [illegible] court, de Saint-Vallier. 1734-1736. 30 p. env. in-fol. [illegible]

Très intéressante correspondance relative à l'administration et aux [illegible] tances de l'armée qui opérait sur les rives du Rhin.

19224 **ARGENSON** (Marc-Pierre, comte d'), lieutenant de police et ministre de la guerre. — L. a. à M. Luzacque, au camp sous Tournay; le 29 mai 1745. 1 p. in-fol. 100 fr.

Il l'informe que le Roi, en considération de ses services et de sa belle conduite à la bataille de Fontenoy, lui accorde une pension de six cents livres.

19225 **ARMENONVILLE** (Joseph-L.-B. Fleurian d'), intendant de finances, trés[illegible] de des Sceaux sous Louis XIV, mort en 1728. — L. a. s. à M. Laugier; Paris, 8 octobre 1719. 1 p. in-fol. 60 fr.

S. A. R. le duc d'Orléans, a approuvé les mesures que vous avez prises de l'absence de M. Lebret pour préserver Antibes et les côtes de Provence de la contagion. (Lettre écrite à l'époque où la peste sévissait à Marseille.)

19226 **AUGIER** (Emile) (1820-1889). — L. a. s. (à Verconsin). 1 p. 1/2 in-8. 65 fr.

« J'ai parlé de votre pièce à Koniz ; il a été très ref. il ne veut pas la [illegible] coûte... »

19227 **BARRES** (Maurice) (1862-1923), membre de l'Académie Française, [illegible] *La Colline inspirée.* — L. a. s. 1 p. in-8. 75 fr.

19228 **BARTHELEMY-SAINT-HILAIRE** (Jules), philosophe et homme politique (1805-1895). — L. a. s. à M. P. Dubois, député, à Muelah; Saint-Gel[illegible] 19 septembre 1838. 3 p. in-4. 100 fr.

Il compte sur la riche moisson que M. Dubois va rapporter de son pèlerinage en Allemagne. — « Les éloges de M. Welker (sur son ouvrage d'Aristote) me sont plus doux que les critiques de M. Stahr ne me sont amères. Je suis très curieux d'une critique allemande à mon égard. L'un de vos premiers travaux, en dehors d'Aristote, sera certainement l'examen de la philosophie d'Hegel. » — Il déplore qu'on ne rende pas davantage justice à M. Cousin sans qui on ne connaîtrait pas Hegel en France. — Il parle ensuite de Béranger et de Dulong qui vient de mourir.

Belle et importante lettre.

19229 **BEAUHARNAIS** (Eugène de), vice-roi d'Italie, fils adoptif de Napoléon Ier [illegible] l'un de ses meilleurs lieutenants. — L. a. s. à Clarke; Moscou, 6 octobre 1812. 1 p. in-4. 300 fr.

Il l'informe que l'Empereur a décidé, sur sa demande, le retour en Italie des cadres des 7 bataillon et 9 escadron qui sont en Espagne, afin de [illegible] exercer la conscription qui se fait en Italie.

Les lettres de Russie sont très rares.

19230 **BEAUMARCHAIS** (Caron de) (1732-1799), le célèbre auteur du *Barbier de Séville*. — L. a. s. à M. Alcain, procureur à Tours. Paris, 11 janvier 1774. 1 p. in-4. 2.100 fr.

Belle lettre concernant des affaires de commerce de bois. En effet, dès le 1er décembre 1766, Beaumarchais devint marchand de bois. Le roi avait mis en vente 2.000 arpents dans la forêt de Chinon. L'achat de l'exploitation, qui devait être fort lucrative, nécessitait une avance de 600.000. En outre il n'était guère possible à un lieutenant général des chasses de se faire adjuger une forêt. Beaumarchais tourna les deux difficultés en prenant comme prête-nom son valet Charles-César Lesueur (qui ne devait pas tarder à se montrer infidèle) et en associant à l'affaire son riche et puissant protecteur Paris-Duverney.

Cette lettre montre avec quel soin et quelle habileté Beaumarchais traitait les affaires.